LES MOMENTS DE VIE DE LA JOURNEE EN ECOLE MATERNELLE

L'ACCUEIL

Le moment d'accueil pédagogique est organisé uniquement le matin.

Il répond à un projet d'aménagement de l'arrivée des enfants en leur permettant, de façon échelonnée, d'intégrer l'environnement de l'école et de se séparer de leur milieu familial, de faire le lien entre le temps personnel et le temps social.

Dans un espace classe aménagé à cet effet sur la base d'un projet (présence de zones de jeux bien équipées et régulièrement réorganisées, sélection de jeux éducatifs mis à disposition), l'enfant est salué, accueilli personnellement et chaleureusement, puis invité à choisir des activités variées et évolutives. Ces activités de découverte, d'exploration, de réinvestissement, non dirigées par l'enseignant, l'amèneront, dans le cadre de dispositifs stimulants, à apprendre à jouer et à renforcer ses compétences. Les activités de soutien, de remédiation, de rattrapage et d'évaluation sont à mener à d'autres moments de la journée.

L'accueil figure à l'emploi du temps . Il constitue un moment durant lequel les enfants apprennent et doit, de ce fait, être préparé, donc réfléchi, pensé et structuré autour des besoins repérés chez eux.

Il demande la présence permanente et active de l'enseignant qui établit un contact individualisé avec chacun d'eux. Par ailleurs, il constitue pour le pédagogue un moment privilégié d'observation.

L'accueil pédagogique débute à l'heure officielle et ne saurait dépasser 30 minutes, rangement compris. Les activités proposées par l'enseignant doivent être variées et régulièrement renouvelées.

Remarque:

L'école doit assurer l'accueil des enfants 10 minutes avant l'horaire officiel du début des classes. L'organisation de cet accueil, dit accueil administratif, est de la responsabilité du directeur. Ce dernier veillera à ce que soit pris en compte la sécurité des enfants et leur bien-être. Le directeur déterminera les lieux et le personnel d'encadrement jugé nécessaire en se conformant au Règlement – Type Départemental qui stipule qu' « il est recommandé d'effectuer l'accueil de l'élève dans la classe chaque fois que les conditions matérielles et de sécurité le permettent. »

L'accueil des parents doit être prévu et pensé en fonction de l'âge des enfants, du moment de l'année, des besoins particuliers de parents en étant le fruit d'une réflexion au sein de l'équipe pédagogique. Il est nécessaire que les parents mesurent l'importance de leur présence en classe à ce moment-là.

ACCUEIL Publications illustrant ce moment

Documents officiels:

- 1. B.O. N°1 du 14 février 2002. p. 26, § 1.
- 2. Document d'accompagnement des programmes, Pour une scolarisation réussie des tout-petits, CNDP, 2003. p. 22 à 24

Publications départementales :

- 3. CPC du Bas-Rhin, Accompagner les enseignants dans leurs débuts en maternelle, Inspection académique du Bas-Rhin, Juin 2003. p. 27 à 34, p.38 (gestion de l'espace et du temps)
- 4. H. FIQUET, M. GOEMINE, B. SCHOBEL, A. TRIBY, M-J HILTENBRAND, *Accueillir les enfants de moins de trois ans à l'école maternelle,* Inspection académique du Bas-Rhin, Juin 2001. p. 18, 19 et 22, 23 (espace)
- 5. Equipe d'enseignants et de CPC du Bas-Rhin, L'école maternelle demain, Inspection académique du Bas-Rhin, 2001. p. 7 à 9, 10, 19, 26, 30, 31, 42 à 44
- 6. Equipe d'enseignants et de CPC du Bas-Rhin, *L'école maternelle, une école organisée par l'adulte pour l'enfant*, Inspection académique du Bas-Rhin, Mai 1998. p. 8, 11, 12, 13, 32
- 7. Equipe d'enseignants et de CPC du Bas-Rhin sous la responsabilité d'Alain HOUCHOT, IA-IPR, L'organisation des moments de vie, CRDP Dijon, 1999. p. 17 à 25
- 8. Equipe d' IEN, de CPC et d'enseignants du Bas-Rhin, Les enfants de deux ans, CRDP Dijon, 2000. p. 28, 31, 32, 37, 51 à 53, 63, 64

Publications grand public

9. J. TERRIEUX, R. PIERRE, N. BABIN, *Programme, Projets, Apprentissages pour l'école maternelle*, Hachette, 2004. p. 26 (une école organisée...), p. 31 32 (rôle des enseignants), p. 62 à 66 (organiser, aménager, espace-temps) p. 83 à 110 (organiser, aménager, équiper l'espace), p.181 (l'Enfant et la communication non verbale), p. 255 (aménagement du coin bibliothèque), p. 289 à 291 (l'accueil quotidien), p. 380 (aménagements, installation de la classe, découverte de l'école, des espaces), p. 396 à 403 (exemples d'activités possibles à l'accueil), p. 103 à 110 (équiper la classe avec des jeux).

<u>Site</u>

http://www.crdp-strasbourg.fr/cddp68/ cliquer sur l'onglet « Pédagogie » puis « école maternelle » Accueillir les enfants de moins de 3 ans

Ressource VIDEO

CRDP d'Alsace, pour que chacun parle à l'école maternelle, CNDP, janvier 2001.

LE MOMENT "LES RITUELS"

Le moment appelé généralement « Les rituels », situé après l'accueil du matin, constitue le premier regroupement de tous les élèves autour de l'enseignant.

Il répond à des besoins affectifs des enfants : affirmer son identité au sein du groupe, être reconnu des autres et les reconnaître. En outre, cette phase leur permet d'apprendre les règles de la vie commune et d'exercer des compétences de communication, d'évocation, de structuration du temps et de l'espace.

L'organisation matérielle et spatiale favorise les échanges, les interactions, la lecture et la manipulation des supports proposés. Ce moment est préparé et réfléchi, tant du point de vue du fond que de la forme, pour tenir compte de l'évolution des enfants et soutenir les projets de la classe.

Si les rituels se répètent chaque jour, leur contenu et le temps qui leur est dévolu peut varier.

Le choix des activités proposées doit permettre de ne pas dépasser 20 minutes.

GOUTER

Le goûter, inscrit à l'emploi du temps de la matinée de classe (il n'y a pas de goûter l'après-midi à l'école), répond à des besoins physiologiques des enfants : faire une pause pour se ressourcer, développer ses sens, échanger et pouvoir côtoyer d'autres enfants.

Pour ce faire, il est nécessaire de le programmer au cours de la première moitié de la matinée, en accordant la priorité aux enfants les plus jeunes si l'exploitation des locaux ne permet pas de satisfaire à cette exigence pour toutes les classes en même temps.

Ce moment essentiel de convivialité mérite d'être partagé par tous les enfants au même moment, accompagnés en cela par les adultes présents en classe.

Pensé et organisé de manière efficiente, il permet aux élèves d'exercer des compétences dans les domaines « Découvrir le monde » et « Vivre ensemble ».

Ainsi, les enfants apprennent, notamment, à se laver les mains, à participer à l'installation et au rangement de leur table, à manger seuls et proprement en respectant les autres.

Ce temps sera un moment privilégié de communication entre les enfants mais aussi entre enfants et adultes.

Il convient que l'enseignant veille au respect de l'hygiène alimentaire et soit soucieux des questions diététiques qui sont posées. Le goûter fait l'objet d'une réflexion au sein de l'équipe pédagogique, réflexion dans laquelle l'équilibre alimentaire est un souci permanent. La composition du goûter, collectif ou individuel, doit être abordée avec les parents dès la réunion de rentrée.

A partir de la moyenne section, le goûter ne saurait dépasser 20 minutes, lavage des mains et rangement de la table compris.

LES RITUELS Publications illustrant ce moment

Documents officiels:

- 1. B.O. N°1 du 14 février 2002. p. 20 § 3.2 p. 33 § 6,
- 2. Document d'accompagnement des programmes, Pour une scolarisation réussie des tout-petits, CNDP, 2003. p. 23 (proposition d'emploi du temps)

Publications départementales :

- 3. CPC du Bas-Rhin, Accompagner les enseignants dans leurs débuts en maternelle, Inspection académique du Bas-Rhin, Juin 2003. p. 31, 34, 35, 44, 46
- 4. Equipe d'enseignants et de CPC du Bas-Rhin, L'école maternelle demain, Inspection académique du Bas-Rhin, 2001. p. 7, p. 42
- 5. Equipe d'enseignants et de CPC du Bas-Rhin, *L'école maternelle, une école organisée par l'adulte pour l'enfant*, Inspection académique du Bas-Rhin, Mai 1998. p. 8 (gestion du temps)
- 6. Equipe d'enseignants et de CPC du Bas-Rhin sous la responsabilité d'Alain HOUCHOT, IA-IPR, *L'organisation des moments de vie,* CRDP Dijon, 1999. p. 24, 25
- 7. Equipe d' IEN, de CPC et d'enseignants du Bas-Rhin, Les enfants de deux ans, CRDP Dijon, 2000. p. 34, 41, 42

Publications grand public

8. J. TERRIEUX, R. PIERRE, N. BABIN, *Programme, Projets, Apprentissages pour l'école maternelle*, Hachette, 2004. p. 296 à 298 (calendriers, météo), p. 383 (découvrir le monde, le temps qui passe)

Sites

http://www.crdp-strasbourg.fr/cddp68/ cliquer sur l'onglet « Pédagogie » puis « école maternelle »

http://www3.ac-clermont.fr/IA03/pedagogie/maternelle/rituels.htm LES RITUELS À L'ÉCOLE MATERNELLE

http://membres.lycos.fr/veroagne/ BONJOUR : Mémoire CAFIPEMF Agnès RIMLINGER

http://perso.club-internet.fr/mgarness/mat/rituels.pdf LES RITUELS A L'ECOLE MATERNELLE (Groupe départemental maternelle. Académie de Reims)

http://www.etab.ac-caen.fr/ecauge/Circo/Dossiersanim/rituels.PDF QUELLE PROGRESSIVITE POUR LES ACTIVITES RITUELLES ? Les rituels à l'école maternelle.

http://www.agiem.fr/vie_assoc/bloc/conference.pdf QUELS APPRENTISSAGES DU TEMPS A L'ECOLE MATERNELLE ?

<u>LE GOÛTER</u> Publications illustrant ce moment

Documents officiels:

- 1. B.O. N°1 du 14 février 2002 . p. 27 § 3.1 p. 32 § 3.3,
- 2. Document d'accompagnement des programmes, *Pour une scolarisation réussie des tout-petits*, CNDP, 2003. p. 23 (proposition d'emploi du temps), p.24

Publications départementales :

- 3. CPC du Bas-Rhin, Accompagner les enseignants dans leurs débuts en maternelle, Inspection académique du Bas-Rhin, Juin 2003. p. 39, 41, 42
- **4.** H. FIQUET, M. GOEMINE, B. SCHOBEL, A. TRIBY, M-J HILTENBRAND, *Accueillir les enfants de moins de trois ans à l'école maternelle,* Inspection académique du Bas-Rhin, Juin 2001. **p. 19, 20**
- 5. Equipe d'enseignants et de CPC du Bas-Rhin, L'école maternelle demain, Inspection académique du Bas-Rhin, 2001. p. 40
- 6. Equipe d'enseignants et de CPC du Bas-Rhin, *L'école maternelle, une école organisée par l'adulte pour l'enfant*, Inspection académique du Bas-Rhin, Mai 1998. p.15, 16, p.32
- 7. Equipe d'enseignants et de CPC du Bas-Rhin sous la responsabilité d'Alain HOUCHOT, IA-IPR, *L'organisation des moments de vie,* CRDP Dijon, 1999. p. 27 à 31
- 8. Equipe d' IEN, de CPC et d'enseignants du Bas-Rhin, Les enfants de deux ans, CRDP Dijon, 2000. p. 40
- 9. Règlement-type départemental VII-2, 7.2.1 et Circulaire interministérielle 2002-004 du 3/01/02

Publications grand public

10. J. TERRIEUX, R. PIERRE, N. BABIN, *Programme, Projets, Apprentissages pour l'école maternelle*, Hachette, 2004. p. 353 (goûter), p. 390 à 392 (apprendre en faisant la cuisine)

<u>Site</u>

HABILLAGE - DESHABILLAGE

Ils constituent des moments éducatifs et d'apprentissage qui visent à rendre l'enfant autonome.

Pour ce faire, l'enseignant propose des activités variées dans le domaine « Vivre ensemble » (coopération, entraide, favoriser les prises d'initiative)

Il est organisé en mettant au service des élèves l'ensemble des adultes disponibles dans l'école en accordant la priorité aux enfants les plus jeunes.

LA RECREATION

Elle divise chaque demi-journée en deux parties équilibrées. En aucun cas, celle-ci ne saurait être placée en fin de demi-journée. Elle répond à des besoins physiologiques des enfants : se dépenser physiquement, investir d'autres espaces, rencontrer d'autres personnes et, éventuellement, se confronter à elles.

Une attention particulière est portée, en début d'année, aux enfants les plus jeunes dans la cour.

Ce moment constitue un temps social essentiel.

Il se déroule dans un lieu repéré par eux, qu'ils ont découvert et expérimenté sous la conduite de l'enseignant. Cet espace, cour et aménagements, fait partie intégrante de l'école et suppose d'être investi conformément à des règles de vie harmonisées entre les différentes classes.

Les enseignants sont attentifs aux enfants en exerçant une fonction essentielle de surveillance active garantissant leur sécurité et leur bien-être. Dans ce cadre, il est nécessaire que ces adultes les observent, sachent les écouter, soient en mesure de leur faire des propositions d'animation et de remédier à des incidents.

Conformément au Règlement-Type Départemental, le temps des récréations, à l'école maternelle, est compris entre 15 et 30 minutes par demi-journée. Ce laps de temps inclut les moments d'habillage et de déshabillage. Il est à moduler en fonction de la section et de la période de l'année. Pour rappel, le temps de récréation à l'école élémentaire est de 15 minutes par demi-journée.

HABILLAGE DESHABILLAGE Publications illustrant ce moment

Documents officiels:

- 1. B.O. N°1 du 14 février 2002 . p. 27 § 3.2
- 2. Document d'accompagnement des programmes, Pour une scolarisation réussie des tout-petits, CNDP, 2003. p. 25 (récréations adaptées)

Publications départementales :

- 3. CPC du Bas-Rhin, Accompagner les enseignants dans leurs débuts en maternelle, Inspection académique du Bas-Rhin, Juin 2003. p. 38, 41
- 4. Equipe d'enseignants et de CPC du Bas-Rhin, L'école maternelle demain, Inspection académique du Bas-Rhin, 2001. p. 40
- 5. Equipe d'enseignants et de CPC du Bas-Rhin sous la responsabilité d'Alain HOUCHOT, IA-IPR, *L'organisation des moments de vie,* CRDP Dijon, 1999. p. 37, 38
- 6. Equipe d' IEN, de CPC et d'enseignants du Bas-Rhin, Les enfants de deux ans, CRDP Dijon, 2000. p. 57

Site

RECREATION Publications illustrant ce moment

Documents officiels:

- 1. B.O. N°1 du 14 février 2002 . p. 4 art. 4
- 2. Document d'accompagnement des programmes, *Pour une scolarisation réussie des tout-petits*, CNDP, 2003. p. 23 (proposition d'emploi du temps), p. 25

Publications départementales :

- 3. CPC du Bas-Rhin, Accompagner les enseignants dans leurs débuts en maternelle, Inspection académique du Bas-Rhin, Juin 2003. p. 39, 41, 42
- **4.** H. FIQUET, M. GOEMINE, B. SCHOBEL, A. TRIBY, M-J HILTENBRAND, *Accueillir les enfants de moins de trois ans à l'école maternelle,* Inspection académique du Bas-Rhin, Juin 2001. **p. 20, 21**
- 5. Equipe d'enseignants et de CPC du Bas-Rhin, L'école maternelle demain, Inspection académique du Bas-Rhin, 2001. p. 40
- 6. Equipe d'enseignants et de CPC du Bas-Rhin, *L'école maternelle, une école organisée par l'adulte pour l'enfant*, Inspection académique du Bas-Rhin, Mai 1998. p. 18 à 20, p. 33
- 7. Equipe d'enseignants et de CPC du Bas-Rhin sous la responsabilité d'Alain HOUCHOT, IA-IPR, *L'organisation des moments de vie,* CRDP Dijon, 1999. p. 33 à 39
- 8. Equipe d' IEN, de CPC et d'enseignants du Bas-Rhin, Les enfants de deux ans, CRDP Dijon, 2000. p. 13, 29, 30, 31, 34, 38, 39
- 9. Règlement-type départemental II-2 2.3.2, surveillance et sécurité V-1 5.2 et circulaire 97-178 du 18/09/97 titre I.1.

Site

PASSAGE AUX TOILETTES ET DEPLACEMENTS

Le passage aux toilettes permet aux enfants de satisfaire les besoins du corps et d'apprendre les gestes de l'hygiène élémentaire. Conçu par l'enseignant et organisé conjointement avec l'ATSEM en fonction de l'âge des enfants et des rythmes biologiques de chacun, ce moment préserve leur intimité et garantit le respect qui leur est dû. Son organisation évolue au cours de l'année et selon les sections.

Les adultes sont vigilants à détecter tout signe de négligence, de maltraitance et de maladie.

Le passage aux toilettes n'est pas systématique pour l'ensemble des élèves de la classe.

Aussi, peut-on privilégier une organisation en petits groupes.

LA SIESTE

Le moment de la sieste répond aux besoins des enfants : dormir, récupérer, être au calme, s'isoler ponctuellement. La prise en compte de ces besoins leur permettra, par ailleurs, de mieux assimiler les apprentissages et d'être plus réceptifs aux activités nouvelles.

Un temps de repos est systématiquement proposé à tous les enfants de toute petite section et de petite section en début d'aprèsmidi, dès leur arrivée. Cette possibilité de se reposer sera aussi offerte aux élèves des autres sections qui en manifestent le besoin. En aucun cas, la sieste ne saurait être une contrainte.

Durant les 15 à 20 premières minutes, les adultes présents contribuent à l'endormissement des enfants et repèrent ceux qui ne dorment pas. Puis, à ces derniers, il sera proposé des activités structurées en salle de classe.

De ce fait, conçue par l'enseignant et organisée de façon conjointe avec l'ATSEM, la surveillance de la sieste sera confiée à cette dernière afin de permettre au pédagogue d'être présent auprès d'élèves dans le cadre d'activités d'apprentissage.

Pour les enfants qui font la sieste à la maison, un accueil différé sera organisé selon des modalités définies par l'équipe pédagogique. Un temps d'accueil de 15 minutes, proposé lors de la première moitié de l'après-midi, semble être une solution satisfaisante.

PASSAGE AUX TOILETTES ET DEPLACEMENTS

Publications illustrant ce moment

Documents officiels:

- 1. B.O. N°1 du 14 février 2002. p. 32 § 3.3
- 2. Document d'accompagnement des programmes, *Pour une scolarisation réussie des tout-petits*, CNDP, 2003. p. 23 (proposition d'emploi du temps)

Publications départementales :

- 3. CPC du Bas-Rhin, Accompagner les enseignants dans leurs débuts en maternelle, Inspection académique du Bas-Rhin, Juin 2003. p. 38
- **4.** H. FIQUET, M. GOEMINE, B. SCHOBEL, A. TRIBY, M-J HILTENBRAND, *Accueillir les enfants de moins de trois ans à l'école maternelle,* Inspection académique du Bas-Rhin, Juin 2001. **p. 21, 22**
- 5. Equipe d'enseignants et de CPC du Bas-Rhin, L'école maternelle demain, Inspection académique du Bas-Rhin, 2001. p. 7, 40
- 6. Equipe d'enseignants et de CPC du Bas-Rhin, *L'école maternelle, une école organisée par l'adulte pour l'enfant*, Inspection académique du Bas-Rhin, Mai 1998. **p. 31 p. 32**
- 7. Equipe d'enseignants et de CPC du Bas-Rhin sous la responsabilité d'Alain HOUCHOT, IA-IPR, *L'organisation des moments de vie,* CRDP Dijon, 1999. **p. 61 à 64**
- 8. Equipe d' IEN, de CPC et d'enseignants du Bas-Rhin, Les enfants de deux ans, CRDP Dijon, 2000. p. 28, 29, 39, 40, 56, 57
- 9. Règlement-type départemental V-3 Hygiène et soins corporels 5.3.1 et décret 92-850 du 28/08/92 art.2

Site

SIESTE Publications illustrant ce moment

Documents officiels:

- 1. B.O. N°1 du 14 février 2002. p. 33 § 6
- 2. Document d'accompagnement des programmes, *Pour une scolarisation réussie des tout-petits*, CNDP, 2003. p. 23 (proposition emploi du temps), p. 25

Publications départementales :

- 3. H. FIQUET, M. GOEMINE, B. SCHOBEL, A. TRIBY, M-J HILTENBRAND, *Accueillir les enfants de moins de trois ans à l'école maternelle,* Inspection académique du Bas-Rhin, Juin 2001. **p. 23**
- 4. Equipe d'enseignants et de CPC du Bas-Rhin, L'école maternelle demain, Inspection académique du Bas-Rhin, 2001. p. 7, 27
- 5. Equipe d'enseignants et de CPC du Bas-Rhin, *L'école maternelle, une école organisée par l'adulte pour l'enfant*, Inspection académique du Bas-Rhin, Mai 1998. p. 24 à 28, p. 33
- 6. Equipe d'enseignants et de CPC du Bas-Rhin sous la responsabilité d'Alain HOUCHOT, IA-IPR, *L'organisation des moments de vie,* CRDP Dijon, 1999. p. 47 à 59
- 7. Equipe d' IEN, de CPC et d'enseignants du Bas-Rhin, Les enfants de deux ans, CRDP Dijon, 2000. p. 34, 35, 40, 41, 42

Publications grand public

8. J. TERRIEUX, R. PIERRE, N. BABIN, *Programme, Projets, Apprentissages pour l'école maternelle*, Hachette, 2004. p. 63 (les nécessités biologiques)

Site

SORTIE DES CLASSES

Les élèves quittent l'école à l'heure fixée par le maire et selon les horaires validés par monsieur l'Inspecteur d'Académie, en bénéficiant d'un temps d'enseignement de 26 heures de classe par semaine.

SORTIE DES CLASSES Publications illustrant ce moment

Documents officiels:

- 1. B.O. N°1 du 14 février 2002. p. 3 art. 1
- 2. Document d'accompagnement des programmes, *Pour une scolarisation réussie des tout-petits*, CNDP, 2003. p. 23 (proposition emploi du temps)

Publications départementales :

- 3. Equipe d'enseignants et de CPC du Bas-Rhin, L'école maternelle demain, Inspection académique du Bas-Rhin, 2001. p. 28
- 4. Equipe d' IEN, de CPC et d'enseignants du Bas-Rhin, Les enfants de deux ans, CRDP Dijon, 2000. p. 33
- 5. Règlement-type départemental II-2, 2.3.3 et 2.3.4

Site

« LES ATELIERS »

« Les ateliers »ne constituent pas un moment de vie, mais un mode de fonctionnement au service des apprentissages. Les élèves éprouvent des besoins différents, repérés par l'enseignant, en fonction des objectifs d'apprentissage visés. Le fonctionnement en ateliers permet de répondre à ces différents besoins.

Pour ce faire, l'enseignant s'attache à prévoir l'organisation humaine et matérielle de sa classe à même de répondre au mieux à cette exigence de différenciation.

LES ATELIERS Publications illustrant ce moment

Documents officiels:

1. Document d'accompagnement des programmes, *Pour une scolarisation réussie des tout-petits*, CNDP, 2003. p. 23 (proposition emploi du temps), p.25 à 26 (les après-midi organisés)

Publications départementales :

- 2. CPC du Bas-Rhin, Accompagner les enseignants dans leurs débuts en maternelle, Inspection académique du Bas-Rhin, Juin 2003. p. 36, 37
- 3. Equipe d'enseignants et de CPC du Bas-Rhin, L'école maternelle demain, Inspection académique du Bas-Rhin, 2001. p. 40
- **4.** Equipe d'enseignants et de CPC du Bas-Rhin, *L'école maternelle, une école organisée par l'adulte pour l'enfant*, Inspection académique du Bas-Rhin, Mai 1998. **p. 32**
- 5. Equipe d' IEN, de CPC et d'enseignants du Bas-Rhin, Les enfants de deux ans, CRDP Dijon, 2000. p. 13, 30, 37, 39, 43, 45 à 64

Publications grand public

6. J. TERRIEUX, R. PIERRE, N. BABIN, *Programme, Projets, Apprentissages pour l'école maternelle*, Hachette, 2004. p. 115 (les ateliers), p. 119 à 122 (préparation de la classe)

Site

Bibliographie

Documents officiels:

B.O. Nº1 du 14 février 2002.

Document d'accompagnement des programmes, Pour une scolarisation réussie des tout-petits, CNDP, 2003.

Publications départementales :

CPC du Bas-Rhin, Accompagner les enseignants dans leurs débuts en maternelle, Inspection académique du Bas-Rhin, Juin 2003.

H. FIQUET, M. GOEMINE, B. SCHOBEL, A. TRIBY, M-J HILTENBRAND, Accueillir les enfants de moins de trois ans à l'école maternelle, Inspection académique du Bas-Rhin, Juin 2001.

Equipe d'enseignants et de CPC du Bas-Rhin, L'école maternelle demain, Inspection académique du Bas-Rhin, 2001.

Equipe d'enseignants et de CPC du Bas-Rhin, L'école maternelle, une école organisée par l'adulte pour l'enfant, Inspection académique du Bas-Rhin, Mai 1998.

Equipe d'enseignants et de CPC du Bas-Rhin, L'organisation des moments de vie, collection la maternelle, une école, CRDP Dijon, 1999.

IEN et CPC du Bas-Rhin, Les enfants de deux ans, collection la maternelle, une école, CRDP Dijon, 2000.

Règlement-type départemental

Publications grand public

J. TERRIEUX, R. PIERRE, N. BABIN, Programme Projets Apprentissages pour l'école maternelle, Hachette, 2004.

Sites

http://www.crdp-strasbourg.fr/cddp68/ cliquer sur l'onglet « Pédagogie » puis « école maternelle »

http://www3.ac-clermont.fr/IA03/pedagogie/maternelle/rituels.htm LES RITUELS À L'ÉCOLE MATERNELLE

http://membres.lycos.fr/veroagne/ BONJOUR : Mémoire CAFIPEMF Agnès RIMLINGER

http://perso.club-internet.fr/mgarness/mat/rituels.pdf LES RITUELS A L'ECOLE MATERNELLE (Groupe départemental maternelle. Académie de Reims)

http://www.etab.ac-caen.fr/ecauge/Circo/Dossiersanim/rituels.PDF QUELLE PROGRESSIVITE POUR LES ACTIVITES RITUELLES ? Les rituels à l'école maternelle.

http://www.agiem.fr/vie_assoc/bloc/conference.pdf QUELS APPRENTISSAGES DU TEMPS A L'ECOLE MATERNELLE ?